

CONDITIONS GÉNÉRALES CONCOURS DE PHOTOS

Sur le thème de la réinsertion professionnelle

L'objectif du concours :

Le but de ce concours est de mettre en image le thème de la réinsertion professionnelle ou d'aborder la problématique de discrimination de cette tranche d'âge sur le marché économique.

Déroulement du concours :

Le bureau 50+actif va inviter des photographes professionnels et amateurs (ouvert à tous) à participer à ce concours dès le mois de juillet 2022. Les candidats enverront une photo représentant la réinsertion professionnelle à : contact@50actif.ch

Un jury sera nommé pour la sélection des 3 meilleures photos. La photo du gagnant sera publiée et une remise des prix prévue lors d'une conférence organisée pour les milieux patronaux.

Condition générale

- 1. Le concours est ouvert à toutes et tous sauf pour les employés, membres du comité ou jury de 50+actif.
- 2. Le concours n'est, en aucun cas, lié à Facebook et LinkedIn. Les réseaux sociaux n'ont donc aucun droit et responsabilité dans le déroulement du concours.
- 3. Les photos des participants ne doivent pas contenir de publicité mettant en avant des entreprises.
- 4. Les données personnelles des participants seront utilisées à des fins administratives dans le cadre strict du concours. Pour tout enfant mineur désirant participer au concours, l'accord parental est obligatoire.
- 5. Le nom de l'auteur-e de la photographie ou son logo pourra apparaître au fond de l'image.
- 6. Les photos reçues pour ce concours peuvent être utilisées par 50+actif pour de futurs postes ou publications sur les réseaux-sociaux ou site internet.
- 7. Ce concours n'a aucun but commercial, il sert à promouvoir le projet 50+actif et à lutter contre la discrimination de cette tranche d'âge.

Délai du concours :

Les photographies seront envoyées par mail au plus tard pour le 15 septembre 2022 à l'adresse suivante : contact@5oactif.ch

Jury du concours :

Le jury sera composé d'un membre du comité, un photographe professionnel et un candidat en recherche d'emploi

<u>Désignation des gagnants</u>:

Le jury se réunira afin d'élire les trois gagnants du concours. Les gagnants seront informés personnellement et la somme leur sera transmise lors de la remise des prix.

<u>Prix :</u>

 1^{er} prix Fr.500.00 $2^{\grave{e}me}$ prix Fr.250.00 $3^{\grave{e}me}$ prix Fr.100.00

Remise des prix:

La remise des prix aura lieu le 6 octobre 2022 lors d'une conférence organisée par 50+actif et HR Valais dans le cadre de la Foire du Valais.

Chaque personne qui participe au concours accepte ce règlement

Aucune correspondance ne sera échangée. La voie juridique est exclue.

En espérant que cette manière de parler d'insertion pourra séduire plus d'une personne, nous souhaitons bonne chance à tous les participants.

Par son Président Jean-Charles Roux

Liste de nos adresses en ligne :

https://www.5oactif.ch

https://www.facebook.com/50-actif

https://www.linkedin.com/company/70418530/